

[Texte]

But I think we should conduct our standard committee operations with some precision and an eye to the time.

The Chairman: It seems we are not reaching an agreement unless we spend at least 15 minutes.

Mr. Côté: Mr. Chairman, call the question.

Mr. MacLellan: It is a question of facility. I am prepared to have the question called.

Mr. Harvey: I am slightly confused. Are we voting on 10 versus 15 minutes?

The Chairman: We are going to be voting on the 10 and 5 minutes.

Mr. Harvey: So you are talking about the motion itself.

The Chairman: Yes.

Mr. Harvey: I would like to suggest one addition, if I may. Assuming the matter of 10 and 15 minutes has been resolved, at least implicitly, could I suggest we establish an order for rotating questioning: Official Opposition, NDP, government, Official Opposition, NDP, government, etc.? This does not mean you have to take your turn every time it comes up, but it is there. I understand this is common procedure in other committees.

M. Côté: Je pense qu'on se perd. Nous discutons d'une proposition visant uniquement à nous donner une méthode de travail pour engager les conversations avec nos témoins et nos personnes-ressources. On se donne comme mandat, du moins momentanément, de donner 10 minutes au premier intervenant de chaque parti et 5 minutes aux autres, peu importe l'ordre. Pour cela, on verra en temps et lieu. On doit aujourd'hui se borner à se donner cette méthode de travail. On pourra toujours changer l'ordre et le nombre de minutes plus tard, en temps et lieu, si vous voulez qu'on donne plus de temps en fonction des témoins. Mais pour l'instant, j'aimerais qu'on s'en tienne à la motion.

Call the question, please.

• 1745

Le président: Nous devons donc voter sur la motion visant à accorder 10 et 5 minutes.

La motion est adoptée par 4 voix contre 2

Le président: En ce qui concerne les dépenses des témoins, la motion se lit de la façon suivante: Que, conformément à la politique du Bureau de régie interne, et si demandé, les témoins qui auront comparu devant le Comité soient remboursés de leurs frais de déplacement jugés raisonnables, à raison d'au plus trois représentants par organisme.

[Traduction]

particulier, nous suspendions les règles habituelles et en adoptions d'autres. Ce serait tout à fait dans l'ordre des choses. Je crois cependant que pour nos séances régulières, nous devrions rechercher la précision et tâcher de bien gérer notre temps.

Le président: Il semble que nous ne pourrions pas nous entendre à moins de quinze minutes.

M. Côté: Monsieur le président, mettez la question aux voix.

M. MacLellan: C'est une question de facilité. Je suis disposé à ce qu'on mette la question aux voix.

M. Harvey: Je ne comprends pas très bien. Votons-nous sur la limite de dix ou de quinze minutes?

Le président: Nous voterons sur la limite de dix et de cinq minutes.

M. Harvey: Le vote porte donc sur la motion comme telle.

Le président: Oui.

M. Harvey: Je voudrais ajouter quelque chose à la motion, si vous le permettez. En supposant que la question des dix ou des quinze minutes a été réglée, du moins implicitement, je voudrais proposer que nous établissions un ordre de roulement pour les questions: opposition officielle, NPD, gouvernement, opposition officielle, NPD, gouvernement, etc. Cela ne voudrait pas dire que nous serions tenus de poser une question chaque fois que ce serait votre tour, mais on en aurait la possibilité. Je crois savoir que c'est la pratique que l'on suit dans d'autres comités.

Mr. Côté: I believe we are losing sight of the issue here. We are simply discussing a proposal setting out a framework for our discussions with our witnesses and our resource persons. The terms of reference, at least for the time being, would allow 10 minutes to the first questioner of each party and 5 minutes to each subsequent questioner, regardless of the order of questioning. That can be decided on an as-needed basis. Our purpose today is simply to set a framework for future meetings. We can always change the order and the time limit later on, if need be, if we want to allow ourselves more time to hear special witnesses. For now, I would suggest that we limit ourselves to the motion.

La question, s'il vous plaît.

The Chairman: We must therefore vote on the motion concerning the 5- and 10-minute time allocations.

The motion is agreed to: yeas, 4; nays, 2

The Chairman: As far as witness expenses are concerned, the motion reads as follows: That, as established by the Board of Internal Economy and if requested, reasonable travelling expenses be reimbursed to witnesses who will have appeared before the Committee, up to a maximum of three representatives for any one organization.